

Les accords du participe passé

- **Le participe passé employé sans auxiliaire** (être ou avoir) s'accorde avec le mot auquel il se rapporte :

Les trois brigands recueillent **les enfants abandonnés**.

participe passé
employé comme
un adjectif

- **Le participe passé dans les temps composés :**

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde pas avec le sujet :

Elle a regardé la télévision.

Nous avons fini ce livre.

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire être s'accorde avec le sujet :

Elle est arrivée hier soir.

Nous sommes partis tôt.

Pour information :

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde pas avec le C.O.D placé derrière le verbe : (C.O.D) (CdV)

J'ai mangé ces fraises.

CdV

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir s'accorde avec le C.O.D placé devant le verbe (C.O.D) (CdV)

Ces fraises, je les ai mangées

CdV